cese
Conseil économique social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

**Avis adopté**
Séance plénière du 28 octobre 2026

# Evolution *démographique* : quels défis et quels leviers pour les politiques publiques

Rapport annuel sur l'état de la France 2026

## Déclaration du groupe des Associations

En 2025, pour la première fois depuis 1945, la France a compté plus de décès que de naissances. Accident de parcours ou tendance lourde ? L'avenir le dira. Le chiffre est modeste, le symbole ne l'est pas. Ce Rapport Annuel sur l'Etat de la France (RAEF), le premier de la mandature 2026-2031, s'attache à en éclairer les causes et refuse, c'est heureux, la facilité d'une lecture nataliste qui ferait du corps des femmes à la fois la cause du phénomène et le levier de sa correction.

Car en effet, au regard du choix de la thématique de ce RAEF le groupe avaient exprimé plusieurs points de vigilance lors des travaux conduits en amont de son adoption et nous sommes satisfait de constater que celui-ci a le mérite de ne pas réduire l'évolution démographique à un enjeu de natalité, ni d'en proposer une lecture catastrophiste.

Il fait le choix au contraire de mettre en évidence les transformations profondes que ces évolutions démographiques soulèvent et qui interrogent notre modèle social. Il fait apparaître à quel point ces évolutions pourraient être autant d'opportunités et de leviers pour dessiner de nouveaux choix collectifs pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle le groupe des Associations a voté en faveur de ce rapport.

Cette année, notre groupe souhaite insister sur trois enjeux que l'évolution démographique soulève.

Le premier est celui de notre modèle social. Le vieillissement de la population accroît les besoins de santé, d'accompagnement et de solidarité. Mais ces évolutions ne doivent pas conduire à considérer les dépenses sociales comme une charge qu'il faudrait contenir à tout prix. Elles nous invitent plutôt à débattre des richesses que nous produisons, de leur répartition et des moyens de financer durablement les besoins collectifs. La solidarité entre les générations ne peut être pensée uniquement à travers le prisme des équilibres budgétaires. Ces questions seront d'ailleurs sans nul doute au cœur des débats de la convention citoyenne sur les finances publiques qui se lancera au CESE à l'automne 2026.

Le deuxième enjeu est celui de l'emploi. Le rapport souligne la nécessité de mieux insérer dans l'emploi précisément pour répondre aux enjeux de financement de notre modèle social. C'est une urgence liée à la soutenabilité de notre système de solidarité mais c'est aussi et surtout une urgence sociale. A l'heure où l'on pourrait considérer que l'objectif de plein emploi est atteint, les acteurs de l'emploi, de l'insertion et des solidarités constatent qu'une partie de la population reste exclue du marché du travail. 5,8 millions de personnes sont inscrites à France Travail. Plus de 43% d'entre elles le sont depuis plus d'un an. Pourtant, le préambule de la Constitution française nous donne comme horizon commun le droit d'obtenir un emploi. Malgré les nombreuses tentatives qui ont vu le jour, malgré les différents services publics qui ont été mis en place, ce droit n'est pas encore une réalité pour tous et toutes. La recherche d'une hausse du taux d'emploi suppose donc également de lever les obstacles qui tiennent à la santé, au handicap, au logement, à la mobilité ou aux responsabilités familiales et de garantir à chacune et chacun un accès effectif à un emploi de qualité et procurant un revenu permettant de vivre dignement.

Enfin, le troisième enjeu est celui de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. Les évolutions démographiques transforment nos territoires, nos modes de vie et les relations entre les générations. Elles nous obligent à penser les conditions d'une société capable de faire une place à chacune et à chacun, de prévenir les fractures sociales et territoriales et de garantir un accès effectif aux droits. Cette réflexion ne peut faire l'impasse

sur la question de l'immigration. Celle-ci ne saurait être abordée uniquement sous l'angle des besoins de main-d'œuvre ou des équilibres démographiques : elle interroge aussi notre capacité collective à organiser l'accueil, l'accès aux droits, la participation à la vie sociale et la construction de solidarités communes. En cela, elle interroge également la place et les moyens dévolus aux services publics, aux collectivités et aux associations qui contribuent à faire vivre cette cohésion au quotidien.

A la lecture de ces enjeux, on comprend aussi les questions que se posent beaucoup de jeunes adultes. Pourquoi faire des enfants ? Pour qu'ils vivent moins bien que leurs aîné.e.s ? Dans un environnement abîmé ? Avec un ascenseur social qui ne fait plus que descendre, un ruissellement arrêté aux premiers étages, une Europe où la guerre est revenue, une extrême-droite qui ne s'assume plus comme telle mais se tient aux portes du pouvoir ?

Le nombre d'enfants souhaités par les femmes de moins de trente ans est passé de 2,5 à 1,9 en 20 ans. Ce n'est pas un caprice générationnel, c'est une conséquence des politiques publiques menées depuis 10 ans. Car oui, ce RAEF est certes le premier de la mandature, mais aussi, par la force du calendrier, le dernier de dix années de présidence d'Emmanuel Macron. Pour les associations que nous représentons, ces dix années ont été longues. Le taux de pauvreté atteint 15,4 %, son plus haut niveau depuis 1996. Les inégalités de niveau de vie n'ont jamais été aussi fortes depuis 30 ans qu'on les mesure ainsi. Derrière ces chiffres, il y a les files qui s'allongent devant les permanences associatives, des bénévoles qui s'épuisent et des salarié.e.s qui perdent le sens de leurs métiers.

Pourtant, malgré ce sombre tableau, le RAEF relève que les 16-24 ans sont la tranche d'âge la plus satisfaite de la vie qu'elle mène. Cette jeunesse n'est pas sans joie, elle est sans perspective. Elle ne manque pas d'envie de vivre, elle manque de raisons de croire que l'avenir lui appartient.

On le voit bien, les évolutions démographiques auxquelles nous faisons face posent des questions qui dépassent les seuls indicateurs économiques ou le seul enjeu du « réarmement démographique » : Quelle société voulons-nous construire ensemble ? Quelle place voulons-nous garantir à chacune et à chacun, à tous les âges de la vie ? En bref, quel pacte social voulons nous conclure ?

Mais puisque ces sujets d'avenir concerneront avant tout la Jeunesse actuelle et celle qui n'est pas encore là, il paraît logique et essentiel de ne pas décider à sa place, il faut donc l'interroger et respecter ce qu'elle nous dit et ce à quoi elle aspire. Donnons-lui la parole plutôt que de la confisquer ou de la réduire à des humeurs. La jeunesse n'a pas besoin d'être traduite, elle a besoin d'être écoutée. Une société qui laisse sa jeunesse sans prise sur son avenir prend le risque qu'elle n'attende plus rien d'elle.


9, place d'Iéna – 75775 PARIS CEDEX 16 · 01 44 43 60 00 · communication@lecese.fr